







EDITEUR RESPONSABLE

MICHEL CAILLET

RUE BRANCHE PLANCHARD, 104, 4000 - LIEGE

REPRODUCTION INTERDITE SAUF ACCORD DE LA REDACTION

1



Cher(e)s Ami(e)s,

Ce bulletin est essentiellement consacré au devoir de mémoire au sens large du terme.

En effet, nous avons eu une très belle cérémonie le 19 octobre dernier à l'occasion de l'inauguration du nouveau buste du Roi Albert 1^{er} au Carré Militaire de Liège-Robermont. Elle vous est décrite en long et en large dans les pages suivantes.

En ce mois de novembre, mois du souvenir par excellence, souvenons-nous de tous ces héros, Belges et alliés, qui ont tant donné pour notre liberté. Ils méritent à jamais notre respect.

Nous avons le plaisir de souhaiter un excellent anniversaire au Cercle Royal des Sous-Officiers Retraités « Le Briscard » qui fête ses 75 ans. Anniversaire que nous avons fêté le 4 novembre dernier par un repas de corps très convivial.

Nous devons aussi malheureusement nous souvenir de tous ces malheureux civils qui tombent sous les bombardements en Israël et en Ukraine. Ces enfants morts dans une guerre perpétuelle entre des extrémistes et un Etat souverain qui nous confortent dans l'idée que le monde devient ingouvernable tant l'égocentrisme surdimensionné de certains dirigeants devient dangereux dans nos contrées. Rappelons-nous les origines des guerres 14 et 40. Personnellement, je crois que nous vivons la même situation : des dictateurs contre le laxisme des nations « occidentales ».

Enfin, nous ne pouvons oublier notre Souverain à qui nous souhaitons une excellente fête en ce 15 novembre.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons dès à présent nos meilleurs vœux pour l'année qui vient. Qu'elle vous apporte bonheur, joie et santé dans vos familles.

Vive le Roi Vive la Belgique

Avec loules mes amiliés.

Le Président

« La qualité de vie passe par ce que nous partageons avec une réelle réciprocité dans l'échange »

Jean Gastaldi



Président d'Honneur Hervé JAMAR, Gouverneur de la Province de Liège

Organe d'Administration

Président : Michel CAILLET Rue Branche Planchard, 104, 4000 - LIEGE Tel/Fax : 04 - 246 22 61 - Portable : 0474 - 119 185

Courriel: michelcaillet1949@gmail.com

Vice-Président Honoraire: Professeur Robert THONON

Vice-Présidents:

Gérard GEORGES

Avenue de la Paix, 49, 4030 – GRIVEGNEE

Tél.: 04-343 02 88 - Portable: 047 -366 208

Courriel: gerard.georges01@gmail.com

Jean-Claude LAMOTTE

Rue de la Station, 3, 4340-AWANS Portable : 0499 – 122 922

Courriel: obinwan947@gmail.com

Secrétaire: Commandant Honoraire Alain PELZER Crête de Bouxhmont, 22, 4651 - BATTICE

Tél.: 087 – 55 65 22

Courriel: claudepelzer@hotmail.com

Trésorier: Colonel BEM e.r. Marc KLEPPER Rue de Fize le Marsal, 22, 4351 - HODEIGE Tél.: 019 - 58 79 32 - Portable: 0495 - 249 625 Courriel: marcklepper21@gmail.com

Compte banque - Bpost BE04 0004 4690 1531

Webmaster et Rédacteur du Bulletin Michel CAILLET

Les Administrateurs :

Christelle Caillet, Robert Carion, Roger Jamoul, Camille Klepper, Sophie Klepper, Philippe Lemlyn, Jean-Marie Maesen, Louis Martin, Christiane Marzée, Yvette Paes, Gilbert Schoumackers, Pierre Septon, André Sotelet

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite »

Henri Ford



Le War Heritage Institute a entrepris un travail important pour se souvenir de nos anciens combattants décédés. Ils sont d'ailleurs toujours à la recherche de certains et font appel aux citoyens pour les aider à les retrouver.

Vous pouvez accéder à ce site en cliquant sur :

https://www.wardeadregister.be/fr/le-belgian-war-dead-register-besoin-daide

58.000 soldats ont déjà été répertoriés. Mais il en reste encore. Aidez-le.

M. CAILLET





L'inauguration du nouveau buste du Roi Albert 1 er

Or donc, le 19 Octobre dernier, l'Asbl Roi Albert 1er réalisait un de ses objectifs prévu dans ses statuts, à savoir la préservation des monuments en hommage au Roi Chevalier.

Nous étions réunis au Centre Funéraire dès 10.00 heures afin d'accueillir les autorités et organiser le cortège vers le grand monument situé dans le Carré Militaire de Liège-Robermont, inscrit depuis peu au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.



A l'heure dite, le cortège se mit en route. Suivaient les élèves des 5 et 6^e primaires de trois écoles : l'Institut Saint-Remy, déjà cité, l'Ecole Libre de Robermont et l'école communale « Beau Mur » de Grivegnée-Bas. Les emblèmes de nos porte-drapeaux étaient bien sûr omniprésents.

A 10.30 heures, une sonnerie « Garde-à-Vous » donnait le coup d'envoi de la

manifestation. Après les paroles d'accueil prononcées par le speaker, le président de l'Asbl Roi Albert 1^{er} s'adressait aux participants en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'avoir une pensée pour les malheureuses victimes de ces derniers jours ; des innocents tués par des terroristes sans foi ni loi. Je vous demande une minute de silence en leur hommage.

Merci.

Madame la Commissaire d'Arrondissement¹,

Monsieur le Représentant de Madame la Présidente du Sénat²,

Monsieur le Gouverneur Honoraire³,

Madame la Représentante du Collège Provincial de Liège⁴,

Mon Général⁵,

Monsieur le Représentant de la Défense⁶,

Madame et Monsieur les Echevins⁷,

Messieurs les Représentants du 12^e Bataillon de Ligne, Prince Léopold – 13^e de Ligne⁸,

¹ Madame Catherine DELCOURT

² Monsieur Gregor FRECHES

³ Michel FORET

⁴ Madame Muriel BRODURE-WILLAIN

⁵ Lieutenant-Général e.r. François HENDRICKX, Ir, Aide de Camp Honoraire du Roi

⁶ Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major Michaël HASTIR, Chef de Corps du 4^e Bataillon Logistique

⁷ Madame Elisabeth FRAIPONT et Monsieur Roland LEONARD

⁸ Commandant Eric DEPIREUX, Commandant en second, Adjudant-Chef CAEYENBERGS, 1er Caporal-Chef SERVAIS

Mesdames et Messieurs les Représentants des associations patriotiques, fidèles amis, Chers amis porte-drapeaux, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, En vos titres, grades et qualités,

Le Carré Militaire de Liège-Robermont regroupe près de 1800 tombes de soldats Belges et Alliés morts principalement durant la guerre 14-18. Outre nos jas, reposent également ici des soldats issus de 7 pays : France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Russie et Serbie. Il semblerait que ce soit le seul cimetière belge qui ait cette particularité. Le présent site vient d'être inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Devant vous se trouve le grand monument en hommage à tous ces héros qui ont sacrifié leur vie pour défendre, leur famille, leur terre, leur pays, leur Roi. Ce monument a été construit de 1921 à 1926. Il fut inauguré par le Roi Albert, ce monarque exceptionnel à qui nous rendons hommage aujourd'hui.

Le buste originel fut placé en 1937. Il faisait face à ces soldats qui, pour la majorité d'entre eux, furent inhumés dans ce carré militaire en provenance de tous les champs de bataille. Car beaucoup de familles ont voulu que leur parent repose près de chez eux. D'autres lieux de mémoire se trouvent en Région liégeoise comme par exemple le cimetière de Rhées, près de Herstal, et celui de Rabosée, sur



les hauteurs de Wandre. 2 hauts lieux de la résistance héroïque de nos soldats.

Ce buste a été volé en juillet 2020 ainsi que plusieurs plaques commémoratives posées sur les croix où reposent nos héros. Immédiatement, l'asbl Roi Albert 1^{er} a entrepris les recherches afin de trouver un entrepreneur capable de réaliser un nouveau buste, cette fois en résine, à placer sur le socle d'origine avec un système solide d'anti-vol. Trouver cet entreprise n'a pas été difficile. Les Ateliers MENCHIOR et fils d'Ans étaient spécialistes et c'est tout naturellement que nous nous sommes adressés à eux.

L'entrepreneur choisi, il nous fallait des fonds. L'Asbl n'est pas riche. Nous avons donc lancé un appel aux dons et organisé un banquet des associations. La somme totale fut récoltée début janvier 2023. Le montant de 10.992 € autorisait la commande des travaux ; la ville, qui nous a soutenu depuis le début, prenant en charge le placement.

Notre Roi chevalier va reprendre sa place aujourd'hui et pourra de nouveau observer toutes ces croix et les protéger de son regard bienveillant.

Le Roi Albert fut un très grand roi. Né le 8 avril 1875, il est le 5^e enfant du Comte Philippe de Belgique, frère du Roi Léopold II. Il a un frère et 3 sœurs. Il reçut une éducation et une instruction très stricts. Dès 12 ans, au début de 1888, il est placé sous la direction d'un Gouverneur Militaire, le Général Harry Jungbluth. Si l'enseignement est strict, l'harmonie familiale est agréable. A la mort de son frère, il a 16 ans et sa vie va changer.

Albert ne devait jamais devenir Roi. En effet, le fils du Roi Léopold II, Léopold, meurt en 1869 à 9 ans des suites d'une pneumonie. Il n'aura pas d'autre fils. Suivant le protocole de l'époque, c'est le Comte de Flandre, frère de Léopold II, qui devient l'héritier. Malheureusement, son fils ainé, Baudouin, meurt prématurément en 1891 à 21 ans. A la mort de son père en 1905, c'est donc Albert, neveu du Roi Léopold II, qui devient prince héritier et Duc de Brabant.



Il entre à l'Ecole Royale militaire en 1891, sort comme Sous-Lieutenant et est affecté au 1^{er} Régiment des Grenadiers à Bruxelles. Albert, féru de nouvelles technologies, va beaucoup voyager, s'instruire et parcourir le pays car son oncle ne le préparera pas à cette fonction de Roi. Il s'intéresse surtout à l'ouvrier, à sa vie et à son bien-être. Il est curieux de tout et veut tout savoir. Toujours avec cette idée de convivialité qu'il ne perdra jamais.

1900 : le prince Albert épouse Elisabeth de Wittelsbach, Duchesse en Bavière et filleule de Sissi, Impératrice d'Autriche-Hongrie. Ils auront 3 enfants : Léopold, futur Léopold III, Charles, qui sera Régent du Royaume de 1945 à 1950 et Marie-José qui sera une éphémère Reine d'Italie.

discours du trône, il définit deux objectifs majeurs de son règne : « davantage d'humanité envers la population congolaise et davantage de justice sociale ».

Mais le ciel va bientôt s'assombrir avec les envies guerrières de Guillaume II, son cousin d'Allemagne et François-Joseph, l'Empereur d'Autriche-Hongrie. Lors d'une rencontre entre les souverains belge et allemand, ce dernier sonde notre roi : « La Belgique, en cas de guerre avec la France, nous laissera-t-elle passer ? » Le Roi Albert répondit du tac au tac : « Je suis prince de saxe Cobourg-Gotha, mais je suis surtout Roi des Belges ».

Il ne faut pas oublier, qu'avant août 1913, l'armée belge était mal équipée, en manque d'officiers et de soldats. Le Roi Albert va convaincre son Chef du Cabinet de rendre le service militaire obligatoire. A l'approche de la guerre, l'armée belge était donc en pleine restructuration et va voir ses effectifs passer de 180.000 à 340.000 hommes.

Malheureusement, le 4 août 1914, sans déclaration de guerre, Guillaume II envahit la Belgique, pays obligatoirement neutre depuis 1830. Le Roi se rend au Parlement et devant les deux assemblées, il dit entre autres: « Un pays qui se défend s'impose au respect des autres ; ce pays ne périra pas ».

La 3^e Division d'Armée du Général LEMAN occupe la Position Fortifiée de Liège. Homme dur et énergique, choisi personnellement par le Roi Albert, il commande la division depuis le 1^{er} janvier 1914. Nommé Gouverneur Militaire de Liège, il prend en plus sous sa responsabilité les 12 forts entourant Liège. Il va réorganiser en profondeur la position car tout le monde sait que la guerre va éclater. Les forts sont en première ligne et prêts à défendre Liège soutenus par les 4 Brigades mixtes de la division.

Dès le 4 août, la terreur s'installe dans nos régions. Ces barbares vont fusiller, violer, torturer, abattre, sans aucune raison, des hommes, des femmes, des enfants. Des édifices célèbres vont être mis à sac et brûlés.

Tandis que les civils se font massacrer par centaines, nos jas vont être sublimes. D'abord lors de la résistance héroïque de la position fortifiée de Liège, où nous nous trouvons aujourd'hui.

Nos soldats, héroïques, vont arrêter les Allemands en divers endroits, soutenus par les forts, empêchant nos adversaires de passer. Visé, Herstal, Rabosée, Liéry, Sart-Tilman, Boncelles, Magnée, Queue-du-Bois, Jupille vont devenir célèbres ; les Allemands étant 10 fois plus nombreux par endroits. Une 5º Brigade mixte appartenant à la 4º Division d'Armée, venue de Charleroi, rejoint le Sart-Tilman le 5 août où ils vont stopper les milliers d'Allemands sur le plateau du Sart-Tilman là où se trouve maintenant le centre hospitalier universitaire.

Si nos soldats sont héroïques, il y a néanmoins des pertes sévères. Le premier Cavalier, Antoine FONCK, est tué à Thimister le 4 août vers 10.00 heures. Les deux premiers gendarmes, BOUKO et THILL, sont tués à Visé vers 13 heures. Les deux premiers fantassins, 2



Anversois, VAN GASTEL et PAULUS, sont tués le 4 août en défendant les ponts de Visé. Le premier officier sera tué à Boncelles ; il s'agit du Commandant Baron de MENTEN de HORNE, commandant le 2^e escadron du 2^e régiment de Lanciers. Les premiers héros d'une guerre atroce et non voulue par la Belgique. Pour toute la position fortifiée de Liège, il y aura environ 5.000 soldats tués. Mais aussi des centaines de civils tués.

Dès le 6 août, suite à une erreur de jugement involontaire du Général LEMAN, la 3^e Division recule sur la rive gauche de la Meuse, sur une première ligne approximative Flémalle-Loncin; Leman rejoignant le fort de Loncin. Les 12 forts (environ 500 hommes par fort) se retrouvent seuls, LEMAN n'ayant plus aucune communications avec eux et vont résister, contre 120.000 Allemands et la grosse Bertha. Le 15 août, à 17 heures 20, au 25^e obus de 420 (un obus de 800 kg et d'1,70 m de haut), le Fort de Loncin explose, l'obus tombant dans les 12 tonnes de la poudrière, ensevelissant 250 hommes pour toujours et 100 autres qui mourront dans les semaines qui suivront. La résistance liégeoise était terminée. Sans cette résistance de 12 jours, il n'y aurait jamais eu de victoire de la Marne et la France aurait capitulé rapidement.

Ce fut ensuite la bataille des frontières dans le Luxembourg (avec le Corps de Cavalerie français Sordet), la résistance de la Position Fortifiée de Namur, les combats de Charleroi (avec les Français) et de Mons (avec les Britanniques) et la défense du Réduit National d'Anvers, qui, à lui seul, va retenir 150.000 Allemands. Des hommes qui manqueront cruellement aux hordes allemandes en direction de Paris.

Le Roi Albert, avec son Etat-Major, décide de quitter Anvers et dans un ordre impeccable sous le nez des Allemands, se retire sur l'Yser où nos soldats vont résister 4 ans, avec l'aide de leurs alliés. La Reine Elisabeth va, elle, se consacrer aux blessés et créera plusieurs hôpitaux dont le célèbre Hôtel de l'Océan à La Panne.



Le Roi Albert sera partout, visitera les premières lignes, soutiendra les soldats, qui manquaient parfois de repos, de nourriture et de soins, dans la boue, vivant avec les rats. Il refusera toujours, bravant le courroux des généralissimes français successifs, de participer aux boucheries de batailles comme « La Somme », « Passchendaele » et d'autres. Cette « Verdun » résistance du Roi Albert va permettre un taux de mortalité de 1 sur 50 alors que les Français auront un taux de mortalité de 1 sur 6. Le Maréchal Foch, en 1918, reconnaitra enfin les mérites du Commandant en Chef de l'armée Belge en lui confiant le Groupe d'armée des Flandres composé de Belges et d'alliés. Avec ces troupes, il va faire reculer les Allemands au prix de terribles combats. Et le 11 novembre 1918, à 11 heures, le clairon sonnait la fin de la guerre.

Le Roi Albert reçoit les honneurs de tous les alliés et sera reçu partout à l'étranger comme le héros de la guerre à tel point qu'il sera connu après la guerre comme le Roi Chevalier ou le Roi Soldat. Mais il aura également cette parole lorsqu'il verra les conclusions de Traité de Versailles : « c'est une paix pour 20 ans ». Quel visionnaire !

Le Souverain n'était pas seulement un chef d'armée, il pensait aussi au bien-être de ses sujets. Aussi, Il va convaincre, dès la fin de la guerre, Ses ministres d'adopter des lois en ce sens. Le suffrage universel masculin, l'égalité des deux langues nationales, la flamandisation de l'Université de Gand, qui sera effective en 1930, la loi des 8 heures par jour et des 48 heures/semaine, les coalitions d'ouvriers et étendra les lois sociales. Toujours sous l'influence d'Albert, le Fonds National de la Recherche Scientifique (d'où émane le Télévie) voit le jour.

Tout au long de son règne, le Roi, et la Reine avec lui, travaillera au rapprochement entre la monarchie et les Belges. Les Souverains seront de toutes les catastrophes parmi leurs sujets. Ils font figure d'un couple moderne, la réserve traditionnelle d'Albert et la spontanéité naturelle d'Elisabeth vont faire merveille tout au long du règne.

Hélas, le 17 février 1934 en fin de journée, le Roi Albert, grand amateur d'alpinisme, fait de l'escalade à Marche-les-Dames. Des rochers qu'il connait par cœur. Mais une pierre roule, le Souverain chute et se tue au pied de la route. Le Roi Albert n'est plus.

Ses funérailles furent grandioses et mondiales. Des soldats du monde entier seront présents le long du cortège funèbre et des milliers de drapeaux rendront hommage au Roi Chevalier, héros de l'Yser, entouré de Ses soldats qu'll aimait tant.

Cet homme remarquable, amoureux de Son pays et de Son peuple, marquera à jamais l'histoire de la Belgique.

Honneur et Respect au Roi Albert 1^{er}.

Honneur et Respect à nos soldats des deux guerres mondiales tombés pour la défense de notre patrie.

Honneur et respect à nos militaires d'aujourd'hui, qui sont en opérations dans les Etats Baltes et en Roumanie.

Merci pour votre attention.

Nous avons entendu ensuite un chant militaire du front de l'Yser : la chanson du soldat belge.

https://www.youtube.com/watch?v=LKnjwmXPIVE

A la suite de ce chant, un élève de l'Ecole Saint-Remy de Liège – Sainte-Walburge parla du Roi Chevalier.

« La biographie du roi Albert Ier de Belgique est un récit fascinant de la vie d'un monarque qui a marqué l'histoire de son pays, un exemple inspirant de leadership, de courage et de dévouement envers la Belgique.

Albert de Saxe-Cobourg et Gotha est né le 8 avril 1875 à Bruxelles, en Belgique. Il était le fils du prince Philippe, comte de Flandre, et de la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen.

En grandissant, Albert a montré un grand intérêt pour les sciences et l'exploration. Il était un protecteur de la nature et un passionné de montagne. Il a étudié à l'Académie militaire de Bruxelles, ce qui l'a préparé à son futur rôle de roi.

En 1900, Albert a épousé la princesse Élisabeth de Bavière, qui deviendra plus tard la reine Élisabeth. Ensemble, ils ont formé un couple très vite populaire et ont donné une image modernisée de la monarchie. Ils ont eu trois enfants : Léopold, Charles et Marie-José.

Albert Ier est devenu roi de Belgique en 1909, succédant à son oncle, Léopold II. Pendant son règne, il a été un monarque aimé et respecté, connu pour sa compassion envers son peuple et son engagement envers la justice sociale.

Pendant la Première Guerre mondiale, Albert Ier a joué un rôle crucial en défendant la neutralité de la Belgique. Le Roi Soldat ou Roi Chevalier, comme on le surnommait, a mené l'armée belge avec courage et a encouragé la résistance contre l'occupation allemande.

Après la guerre, Albert Ier a œuvré pour la reconstruction de la Belgique et a favorisé la réconciliation entre les Wallons et les Flamands. Il a également soutenu le développement de la recherche scientifique et de l'éducation.

Malheureusement, le règne d'Albert Ier a pris fin tragiquement le 17 février 1934 dans un accident d'escalade à Marche-les-Dames près de Namur. Il est enterré auprès de ses ancêtres dans la crypte royale de l'église Notre-Dame de Laeken. Son fils, Léopold III, lui a succédé sur le trône. »

Ce fut alors le discours de la Présidente de l'Asbl « Les Cimetières Liégeois », Chantal MEZEN :

« Mesdames, Messieurs, en vos Titres et Fonctions,

Que pourrais-je ajouter à ce que vient d'exprimer Michel CAILLET avec la passion qui l'anime en chaque circonstance et en particulier lorsqu'il s'agit d'honorer et de magnifier le souvenir du Roi ALBERT 1^{er} ?

Rien ou presque si ce n'est l'importance pour moi de me retrouver en votre honorable compagnie, dans un endroit que je fréquente assidûment depuis la naissance de l'a.s.b.l. « Les Cimetières Liégeois » dont je suis à l'origine et que j'ai la faveur de présider.

Ce cimetière de ROBERMONT où reposent tant de dépouilles d'hommes et de femmes illustres ou moins connus mais dont beaucoup témoignent du courageux et glorieux passé de notre région wallonne.

Cimetière que j'ai un jour osé comparer à celui du Père LACHAISE, à PARIS ; leur année de création et leur superficie communes m'y ont engagée.

En ce moment précis, c'est cependant le plaisir qui m'est offert que je tiens à souligner, celui de participer à l'inauguration officielle du nouveau buste du Roi Albert 1^{er}.

Comme l'a rappelé mon ami Michel CAILLET, ce buste est destiné à remplacer l'oeuvre originelle honteusement dérobée comme tant d'autres matérialisations de la reconnaissance que nous devons à ceux qui ont combattu, souffert et donné leurs vies afin que nous vivions libres. En bien d'autres endroits de la terre, beaucoup n'ont pas cette chance.

Je suis heureuse d'avoir contribué à ce que le Roi ALBERT 1^{er} protège «à nouveau de son regard bienveillant» - je trouve l'image particulièrement belle et vous sans doute également - ses soldats et ceux qui ont pris les armes après eux. Merci Président de l'avoir employée.

En février prochain, il y aura 90 ans que disparaissait tragiquement le Roi Chevalier comme on le nommait si justement.

Il ne m'a pas mis dans la confidence, mais je serais fort surprise si le Président et les membres de son comité - que je tiens à féliciter personnellement pour leur travail - ne décidaient pas de commémorer l'événement et de nous inviter toutes et tous à y participer.

Qu'ils sachent que s'ils le souhaitent, l'a.s.b.l « Les Cimetières Liégeois » sera une fois encore à leurs côtés.

Je vous remercie de m'avoir écoutée. »

Pout suivre, nous avons écouté également une très vieille chanson : Tu renaîtras, noble Belgique.

https://www.youtube.com/watch?v=TReKyX-NbJs

A la suite de ce chant, nous écoutons un élève de l'Ecole Communale du Beau Mur de Liège.

« Au roi du peuple pour toujours, Merci pour ton mémorable discours. En deux belles langues, tu avais pris la parole en ce jour. Tu nous as donné à tous ton exceptionnel amour, Nous t'avons aimé dès le premier jour, Et nous t'aimerons toujours.

'A notre cher roi chevalier,

Du temps et de la force, tu nous as consacré

Pour la Belgique, tu as été plus qu'un bouclier.

Toi qui as risqué ta vie pour nous protéger,

Tu t'es battu dans les tranchées.

Bravo pour ton courage et ta responsabilité.

Comme tu disais : « la première récompense du devoir accompli, c'est de l'avoir fait ».

Tu as risqué ta vie pour notre pays.

Si tu n'avais pas pris les armes, nous ne serions pas ici.

A notre cher Albert, toi qui a fait la guerre.

Tu nous as rendu fiers,

Tu as été comme un père.

A notre roi,

Tu nous as donné à chacun une voix.
Grâce à toi, L'égalité était enfin Là!
Ton credo: « Un homme, une voix. »
Tu peux être fier de toi.
Merci pour cette superbe Loi.
À tous Les hommes, elle a donné des droits.
Et a évolué pendant les suivantes années,
Pour que les femmes aussi, puissent voter.

Tu seras toujours dans notre mémoire,

Tu as laissé ton empreinte sur notre territoire.

Contre l'Allemagne, l'inégalité et l'obscurantisme, tu as été notre rempart.

Toi qui refusais les idées noires.

De la paix, tu as fait la gloire.

Tu nous as protégé de la peur.

Pour tes actes, tu seras toujours dans notre cœur.

De toi, nous nous souviendrons pour ne pas faire les mêmes erreurs. »

Yerlung Londo fon Julia Nolan Hugo Sami

Le dernier discours fut celui de Monsieur Roland LEONARD, Echevin de la Cité Ardente :

« Mesdames, Messieurs, en vos titres, grades et qualités,

C'est toujours avec beaucoup d'émotion que nous procédons aux commémorations patriotiques. Liège, par son histoire et ses actes est reconnue au niveau international, comme une Cité de mémoire qui incarne la résistance mais aussi la solidarité entre les peuples.

C'est au sortir de la grande guerre que le Cimetière de Robermont fut choisi par les autorités communales pour devenir un lieu visant à magnifier « la grandeur du sacrifice » des morts pour le pays et cela parallèlement à l'édification du Monument Interallié.

En effet, c'est en mars 1920, que le Conseil communal de la Ville de Liège a voté le principe de la réalisation d'un monument dédié non seulement aux soldats mais aussi aux victimes civiles de la guerre. C'est l'architecte Victor Rogister et le statuaire Oscar Berchmans, tous deux liégeois, qui seront les lauréats du concours organisé pour choisir le monument.

Celui-ci sera inauguré le 24 octobre 1926 en présence du Roi Albert et des représentants des pays dont étaient issus les soldats enterrés à Robermont. Le buste du Roi Albert y sera ajouté en hommage en 1937. Le Roi Albert, le Roi Soldat, symbolise la bravoure et la dévotion au pays. Quoi de plus juste que d'y placer son Buste au cœur de ce parterre regroupant une part des nombreuses victimes de conflit ?

Ce nouveau buste, en résine, a été placé par les tailleurs de pierre de la Ville de Liège. Il présente l'avantage d'offrir des matériaux qui ne font pas l'objet d'un marché noir comme nous en connaissons avec les métaux.

Si la Ville et la Zone de Police prennent diverses mesures pour sécuriser les lieux de mémoire, force est de constater que le vandalisme et le manque de civisme nécessitent de renforcer, notamment à l'aide de caméras, nos actions pour endiguer ces phénomènes. Il nous revient de sensibiliser à l'Histoire et d'inciter les Liégeoises et les Liégeois à être des passeurs de mémoire, notamment pour les jeunes générations.



Nous avons la chance d'être dans une ville comprenant de nombreuses écoles qui participent activement à nos différentes commémorations.

La récente désignation du Carré de Robermont et du Fort de Loncin au Patrimoine mondial de l'UNESCO renforce l'attrait de notre ville comme destination privilégiée du tourisme mémoriel, ce qui ne peut que participer à la protection et à la préservation de ce patrimoine. Nul doute que le nouveau Buste du Roi Albert y participera grandement.

Je tiens à remercier les Asbl « Roi Albert 1^{er} » et « Les Cimetières Liégeois » ainsi que les généreux donateurs qui ont permis la réalisation de cette oeuvre qui symbolise notre engagement envers la préservation de notre histoire et de notre mémoire collective.

Je vous remercie. »

Nous avons entendu un chant militaire français : J'avais un camarade

https://www.youtube.com/watch?v=Q6ALZT-A9Yo

Pour terminer les discours, nous écoutons un élève de l'Ecole Libre de Robermont

« Le roi Albert Ier était un roi très important en Belgique. Pendant la Première Guerre mondiale, il a joué un rôle très courageux et protecteur pour son pays.

Quand la guerre a éclaté en 1914, la Belgique a été envahie par les soldats allemands. Mais le roi Albert Ier a refusé de céder et de laisser son pays être conquis. Il a décidé de se battre pour défendre sa patrie et son peuple.

Le roi Albert Ier a dirigé son armée avec beaucoup de courage et d'intelligence. Il a encouragé ses soldats à résister et à ne jamais abandonner. Même lorsque les adversaires semblaient plus forts, le roi Albert Ier a continué à se battre pour protéger son pays.

Il a également montré beaucoup de compassion envers son peuple. Pendant la guerre, de nombreuses personnes ont dû quitter leur maison et se réfugier ailleurs. Le roi Albert Ier a fait de son mieux pour les aider et les soutenir. Il a visité les blessés, les a écoutés et a essayé de soulager leur souffrance.

Le roi Albert Ier a été un exemple de bravoure et de détermination pour tous les Belges. Il a montré qu'il était important de se battre pour ce en quoi on croit, même lorsque les temps sont difficiles. Après la guerre, le roi Albert Ier a continué à travailler pour la paix et la réconciliation entre les nations. Il a été respecté par les autres pays pour son courage et sa sagesse.

Aujourd'hui, la Belgique se souvient du roi Albert Ier comme un grand leader et un héros national. Son rôle pendant la guerre a été très important pour la liberté et l'indépendance de son pays. »

Nous avons ensuite procéder à l'inauguration du nouveau buste. Un enfant de chaque école, enleva le drapeau national qui recouvrait le buste. Retentit alors la sonnerie « AUX CHAMPS ».

https://www.youtube.com/watch?v=vjhVxunVS3Q

Après cette sonnerie, ce fut les dépôts de fleurs : le Sénat, la Défense, le Gouverneur de la Province, le Collège Provincial, la Ville de Liège, le 12^e de Ligne, la Délégation Générale du Souvenir Français pour la Belgique, la CEAC, la FRVSRA, le Mouvement Dynastique, la section FNC-FRME de Visé et Environs, la FNC-Ville de Liège, les Amitiés Françaises de Liège, les Cimetières Liégeois et l'Asbl Roi Albert 1^{er}.

Nous avons entendu ensuite la sonnerie « LAST POST » suivie de la Brabançonne.

https://www.youtube.com/watch?v=MRoplXROvCg

Pour terminer cette cérémonie, le Président s'adressa une dernière fois aux participants:

« Mesdames, Messieurs,

Réaliser un tel projet ne se fait pas tout seul. Il y a eu, en des domaines divers, une somme de collaborations que je me dois de remercier.

En tout premier lieu, la Ville de Liège, qui a tout de suite marqué son intérêt pour notre projet, même s'il a fallu deux ans pour obtenir son feu vert. La ville a participé aux dons et a pris en charge le placement du buste avec un système anti-vol particulier. Merci à notre Mayeur.

Les donateurs ont été nombreux, je les cite car ils le méritent. Sans eux, pas de nouveau buste (voir ci-dessous) :

L'entrepreneur. Les Ateliers MENCHIOR et Fils d'Ans ont réalisé un très beau travail. Fabricant un moule sur le buste se trouvant

dans la commune de Ham-sur-Heure – Nalinnes, avec l'accord du Collège Communal, ils ont ensuite coulé la résine dans ce moule et dans leurs ateliers en y ajoutant une teinte « bronze ». Un travail de grand précision. Merci à Monsieur Menchior et à son équipe.

Ensuite, nous devons remercier d'autres personnes.

Vous, Mesdames et Messieurs, qui nous faites l'honneur de votre présence. Le devoir de mémoire est capital pour un pays. « Celui qui oublie le passé est condamné à le revivre ». Phrase célèbre que l'on oublie bien trop souvent et qui est encore d'une brûlante actualité avec la guerre entre l'Ukraine et la Russie et l'attentat terroriste en Israël.



Nos remerciements chaleureux vont également aux 3 écoles présentes à cette cérémonie. L'institut Saint-Remy de Sainte-Walburge qui participe chaque année à notre cérémonie de février à la Statue Equestre, l'école

libre de Robermont et l'école communale « Beau mur » de Grivegnée-bas. Ils ont parlé du Roi Chevalier en classe et préparé de multiples questions lors de ma visite parmi eux. Un tout grand merci à leurs Institutrices et instituteurs.



Nous ne pouvons oublier nos grands amis, les Porte-drapeaux, qui sont présents partout et par tous les temps pour rappeler à cette belle jeunesse ce fameux devoir de mémoire et les innombrables richesses de notre beau pays. Grâce à eux, nos trois couleurs nationales flottent à chaque occasion dans chaque commune de notre belle Belgique. Ils méritent tout votre respect. Merci, mes amis.

Enfin, les services de la ville qui ont permis la réalisation de cette manifestation : les services du protocole, merci Stéphanie, Brigitte et Serge; les services de police et les Renseignements Généraux pour la sécurité des personnes et des lieux, merci Monsieur le Chef de Corps ; les services d'entretien du cimetière et les tailleurs de pierre ; merci à eux.



Mais je veux aussi remercier l'organe d'administration de l'Asbl Roi Albert, ma chère équipe. Sans leur soutien et leur aide, impossible de préparer correctement nos cérémonies. Vous savez que je vous aime, n'est-ce pas!

J'espère n'avoir oublié personne. A toutes et à tous, excellente après-midi »



« Dans la guerre, il n'y a ni vainqueur, ni vaincu. Il n'y a que du malheur et de la souffrance »

Laurent Roman

« En temps de guerre, il n'y a ni lâches ni héros, il n'y a que des gens qui réagissent différemment face à l'absurdité humaine »

Xavier Viallon



Monument en hommage à Maurice Genevoix (1890-1980) aux Eparges

Le buste du Roi Albert 1^{er} - Donateurs

- Anonyme
- Asbl « les Cimetières Liégeois », 2 dons successifs
- Confédération européenne des Anciens Combattants et Militaires (CEACM)
- Confédération Nationale des Prisonniers Politiques et Ayants Droit (CNPPA)
- Délégation Générale du Souvenir Français pour la Belgique
- Fraternelle des Agents Parachutistes
- Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, section Liège-Verviers
- Royale Union des Services de Renseignements et d'Action, Brabant-Liège (USRA)
- Société Franco-Belge des Anciens Militaires Français de Liège
- Société Royale des Officiers Retraités, province de Liège + 10 personnes au banquet (SROR)
- Alberte BOYENS
- Christiane et Michel CAILLET-MARZEE
- Colonel honoraire Philippe COMANNE
- Louis DEHOUSSE, Président ChA, section Liège-Verviers
- Paul DELNOY
- Sauveur FRANCES
- Gérard GEORGES, Vice-Président de l'Asbl Roi Albert 1er
- Colonel IMM e.r. Fernand GERARD, Membre d'honneur de l'Asbl Roi Albert 1er
- Colonel BEM Sébastien GOMREE, Ir, ancien Chef de Corps du 4 Bn Log
- Commandant d'Aviation de réserve André HARDENNE
- Hans HOOKER (Tennessee, USA), ancien superintendant des Cimetières américains de la Neuville-en-Condroz et de Colleville-sur-Mer
- Hervé JAMAR, Gouverneur de la Province de Liège
- Jean-Claude LAMOTTE, Président Provincial de la FNC
- Feu Marcel LETURGER, Président des Anciens Militaires Français de Liège (+)
- Nicolas MACKELS
- Louis MARAITE, Conseiller Communication Palais Grand-Ducal à Luxembourg
- Adjudant e.r. Jean-Luc MATHET
- Maurice NEYNS, Porte-drapeau
- Armand PRION-PANSIUS
- Province de Liège
- Pierre SCHILS, Président du Réseau PROBUS, Liège-Sud
- Feu Joseph SCHMIT, Porte-drapeau
- Robert THONON, Vice-Président Honoraire de l'asbl Roi Albert 1er
- Jean TONON, Président de la Fraternelle de la Légion Etrangère
- Ville de Liège (dons + placement buste)
- Jean-Paul WILIQUET, Secrétaire Régional de la FNC

[«] En exprimant notre gratitude, nous ne devons jamais oublier que la plus grande reconnaissance n'est pas de formuler des mots, mais de les mettre en pratique. »

Au champ d'honneur - John Mc Crae

Au Champ d'honneur, les coquelicots soufflent Sont parsemés de lot en lot Auprès des croix ; et dans l'espace Les alouettes devenues lasses Mêlent leurs chants au sifflement Des obusiers.

Nous sommes morts

Nous qui songions la veille encor'

A nos parents, à nos amis,

C'est nous qui reposons ici

Au champ d'honneur.

A vous jeunes désabusés
A vous de porter l'oriflamme
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur



La Reine Elisabeth pendant la guerre 14-18

https://1914-1918.be/inf_reine.php

Bonne lecture patriotique M. CAILLET

Un site extraordinaire à mettre dans vos favoris :

http://www.1914-1918.be

« La guerre est plus facile à déclarer que la paix n'est facile à organiser »

Emile de Girardin

Quelques réflexions sur la tenue des Porte-drapeaux

Si je vous en parle, c'est parce que, parfois, certains porte-drapeaux portent une tenue vestimentaire peu conforme à leur statut d'ambassadeurs de leur association et/ou de leur régiment, et surtout porteurs de nos trois couleurs nationales.

Voici quelques recommandations adoptées par la Fédération Nationale des Combattants. Nous ne les reprendrons pas toutes mais nous en avons extrait quelques-unes.

1. Tenue

- Le porte-drapeau portera de préférence :
- Un costume sombre ou une veste et pantalon sombres, un béret (s'il en a un), de son régiment ou de son association, des gants blancs (cérémonies) ou noirs (funérailles), des chaussures foncées et un baudrier.

2. Le port du drapeau

 Lors de cérémonies officielles et commémorations, le drapeau sera porté de préférence dans le baudrier – gants blancs.

3. Lors de funérailles

- Le drapeau sera porté sur l'épaule droite, gants noirs. Le drapeau sera cravaté de noir. Toujours prendre l'avis de la famille du défunt.

4. Les drapeaux des associations patriotiques s'inclinent à 45°.

- Durant l'exécution de l'Hymne national belge, étranger et européen.
- Lorsqu'un emblème ou un étendard d'une unité militaire défile devant eux.
- Lors de l'arrivée ou du départ du Roi, de la Reine ou d'un membre de la Famille Royale Ou de leur Représentant.
- Lorsqu'ils défilent devant le Soldat Inconnu.

5. Le salut avec la main

- Pour les militaires (au garde-à-vous) : on porte la main tendue au képi ou au calot perpendiculairement à la tête, à hauteur de la tempe, le bras formant avec le corps un angle de 90°.
- Pour les civils : les civils se mettent au garde-à-vous. Il est admis que ceux-ci portent la main sur le cœur.
- Ceux qui ont un béret saluent comme les militaires :
 - o Lors de l'exécution d'un Hymne national (belge ou étranger ou européen) ;
 - Lorsqu'ils défilent devant le Roi, la Reine ou un Membre de la Famille Royale ou Leur Représentant.
 - Lorsqu'ils défilent devant le Soldat Inconnu.

6. Le protocole national NE prévoit PAS de salut réglementaire lors de l'exécution d'un Hymne régional pour :

- Les drapeaux : ceux-ci restent dans le baudrier

- Les militaires : ceux-ci restent au garde-à-vous

- Les civils : ceux-ci restent au garde-à-vous.

Avec toutes mes amitiés et mes remerciements pour le travail que vous effectuez tout au long de l'année pour le devoir de mémoire.

Le Président



Noublions jamais et entretenons le devoir de mémoire





cmd





Nous voici en fin d'année. C'est le moment de renouveler les cotisations. Nous avons actuellement 60 membres. C'est magnifique et nous vous remercions sincèrement pour la confiance que vous nous témoignez. Mais nous voudrions être encore plus pour pouvoir diffuser nos objectifs à plus de monde.

Ceux-ci sont simples:

- 1. Se souvenir de nos anciens, de leurs combats pour la défense de nos libertés, au cours des deux guerres mondiales,
- 2. Honorer le grand Roi Albert 1^{er},
- 3. Commémorer avec éclat le souvenir du Roi Chevalier et de Ses soldats,
- **4.** Défendre notre beau pays, ses réalisations, ses grands hommes et nous en avons beaucoup,
- **5.** Réaffirmer sans cesse notre attachement indéfectible à notre Souverain et à sa famille.

Tels sont nos principaux objectifs. Pour cela, il faut des moyens, entre autres notre bulletin.

C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à vous afin de nous aider financièrement. Vous pouvez verser la somme de 12 € minimum au compte Bpost BE04 0004 4690 1531 de l'asbl avec la mention : nom — coordonnées - cotisation 2024. D'avance, nous vous en remercions vivement et très sincèrement.

Le Trésorier



Jeudi 15 février 2024

à 10.30 heures

90° anniversaire ^{de la} mort du Roi Albert 1^{er}







Statue équestre du Roi Albert 1er

Situation 50.63213 - 5.57171

Une organisation asbl Roi Albert 1er
Fraternelle Royale des Garnisons des Forts de Liège

Le Briscard a 75 ans

Le Cercle Royal des Sous-Officiers Retraités a été appelé « Le Briscard ». Pourquoi ? Nous l'avons appris sur le menu du banquet du 75^e anniversaire organisé ce 4 novembre dernier.

C'est le dimanche 12 décembre 1948, que d'irréductibles Sous-Officiers se sont réunis pour la première assemblée générale (constitutive) à la salle de l'UFAC de Liège. (duchene.m@gmail.com)

Cette association adoptera le nom de « Briscard » (porteurs de brisques). La brisque est nom du chevron que les soldats de l'armée napoléonienne réengagés arboraient sur leur uniforme, en signe de leur ancienneté et



de leur expérience (rusés, malins, retors....)



Lors de la seconde assemblée du dimanche 9 janvier 1949, les derniers points du statut sont admis.

Le bulletin « Le Briscard » n°1 paraîtra pour la première fois en février 1949.

Les différents présidents sont :

- 1. Félix ANTOINE (1949-1973)
- 2. Marcel LALLEMAND (1973-1983)
- 3. Maurice Heinemann (1983-1991)
- 4. Arsène DEBATISSE (1991-1999)
- 5. Robert DUPONT (1999-2002)
- 6. Jean KLEIN (2002-2005)
- 7. Michel DUCHENE (2005-...)

L'Asbl Roi Albert 1^{er} leur souhaite un excellent anniversaire et encore de belles années devant eux.

Le Président

« Ô vous, les hommes de demain, Dut la guerre mortelle et sacrilège Nous écraser encore dans un dernier combat, Jamais sous le soleil un homme n'oubliera Ceux qui sont morts pour le monde, là-bas, à Liège ! »

Emile Verhaeren



Bien avant la Grande Guerre, Gérard, Mathieu, Joseph, Georges Leman, né en 1851 à Liège, effectue un parcours militaire des plus impressionnant. Outre le fait qu'il est un mathématicien de premier ordre, il est Directeur des Études à l'École Royale Militaire dont il devient le Commandant. Il est aussi le responsable de l'éducation militaire du futur roi Albert Ier. En 1912, il est nommé lieutenant-général et, en 1913, membre du Conseil Supérieur de la Défense nationale.

Il pense alors ne pas pouvoir aller beaucoup plus loin, mais le 31 janvier 1914, il est nommé Commandant de la Troisième Division d'Armée et à ce titre responsable de la place forte de Liège.

Le gouvernement l'ayant informé de la précarité de la situation internationale et des énormes nuages noirs qui s'amoncellent au-dessus de la Belgique, il prend le taureau par les cornes et se lance avec dynamisme dans le renforcement des fortifications déjà existantes. Pour ce faire, il n'utilise pas moins de 18000 ouvriers, ce qui fait dire à un ministre que Leman est en porte à faux par rapport à la neutralité de la Belgique définie dans le traité des XXIV articles.

Leman rétorque que s'il y avait la guerre, le pays le remercierait et que, si ce n'était pas le cas, on pourrait toujours lui reprendre ses étoiles.

Bien lui en a pris, les Prussiens sont à nos portes. Dans la soirée du 3 août 1914, Leman ordonne la destruction de toutes les voies d'accès menant à Liège. Le 4 août 1914, à huit heures du matin, les troupes allemandes franchissent la frontière. Les premiers contacts avec l'ennemi s'effectuent du côté de Visé. Le 5 août, la Deutsches Heer avec le général Otto von Emmich à sa tête fait son apparition devant Liège.

Dans la nuit du 5 au 6 août, la bataille de Liège commence. L'ennemi lance six brigades à l'assaut des intervalles. Cinq sont repoussées après de violents combats. Seule la 14e brigade avec à sa tête le colonel Lüdendorf réussit à passer, mais se trouve bientôt dans une situation des plus inconfortables. À 4h30, une compagnie allemande qui a réussi à s'infiltrer entre les lignes pénètre dans la ville pour attaquer le Quartier Général belge. L'attaque est repoussée, mais le général Leman transfère ce qui reste de son état-major au Fort de Loncin.

Malheureusement, une grande partie des troupes qui défendent les intervalles ne reçoit plus d'ordres et commence à battre en retraite. Informé de la situation, le général Leman donne l'ordre à la 3e division et aux renforts qui sont arrivés de rallier l'armée de campagne qui a pris position sur la Gette. Leman, avec deux officiers, reste au fort de Loncin afin de maintenir le contact avec les autres points fortifiés et de veiller à entretenir le moral des défenseurs.

Les Allemands pataugent. Impossible de venir à bout des forts. Il leur faut attendre l'arrivée de l'artillerie lourde avec notamment la Grosse Bertha et de Zeppelins pour essayer de conclure. 14 août 1914, 16h15: les obus commencent à pleuvoir. 17h20: un projectile de 420 mm atteint le fort de Loncin, perce le béton et atteint la réserve de munitions. Le fort explose. La plupart de ses défenseurs sont ensevelis. Le 15 août, après un bombardement intensif qui aura duré 24 h, le général Leman, pratiquement inconscient, est fait prisonnier. Le général insistera beaucoup sur l'état dans lequel il se trouvait lors de sa capture.

Le 16 août, il réussit à transmettre une lettre au Roi Albert. Chose extrêmement rare, le général Leman, prisonnier, peut garder son épée, ce qui est une grande marque de respect. On le conduit, pour commencer, à la forteresse de Magdebourg où on doit l'amputer d'un orteil, mais la cicatrisation sera lente. Ensuite, à partir du 7 avril 1915, il est transféré à Blankenburg-im-Mark. Son état de santé est tout sauf brillant. Fin 1917, le Roi l'autorise à accepter sa libération que les Allemands lui proposent, et cela sans condition.

Le 19 décembre 1917, le général transite par Bâle puis arrive à Paris le 1er février 1918. Il y reçoit un accueil triomphal. Il part ensuite s'installer près du Havre pour s'y refaire un semblant de santé. En novembre 1918, il rentre à Liège aux côtés du Roi qui, un an plus tard, le 15 novembre 1919, lui octroiera le titre de comte.

Leman s'attelle à la rédaction d'un rapport sur sa défense de Liège en août 1914. Il vient à peine de terminer ce mémoire qu'il s'éteint, dans sa ville natale le 17 octobre 1920, victime d'une pneumonie. Le gouvernement belge décrète l'organisation d'obsèques nationales. Elles commencent le 21 octobre 1920 par un hommage, corps présent, au Palais de la Nation à Bruxelles avant l'inhumation civile, selon les désirs du défunt, au cimetière d'Ixelles où il repose auprès de ses parents.

Recueilli sur le site https://curieuseshistoires-belgique.be/

« Penser aux morts, c'est assurer la survie des gens qu'on a aimés, en attendant que les autres le fassent pour vous. C'est un devoir de mémoire »

François Mitterand

« On trouve toujours de l'argent pour faire la guerre, jamais pour vivre en paix »

Albert Brie

« La paix ne peut être l'absence de conflit, mais la capacité à y faire face »

Gandhi

Discours du Roi Albert 1er le 22 novembre 1918

Discours prononcé devant les chambres réunies

Messieurs,

Je vous apporte le salut de l'armée!

Nous arrivons de l'Yser, mes soldats et moi, à travers nos villes, nos campagnes libérées.

Et me voici devant les représentants du pays.

Vous m'avez confié, il y a quatre ans, l'armée de la Nation pour défendre la patrie en danger ; je viens vous rendre compte de mes actes. Je viens de vous dire ce qu'ont été les soldats de la Belgique, l'endurance dont ils ont fait preuve, le courage et la bravoure qu'ils ont déployés, les grands résultats acquis par leurs efforts.

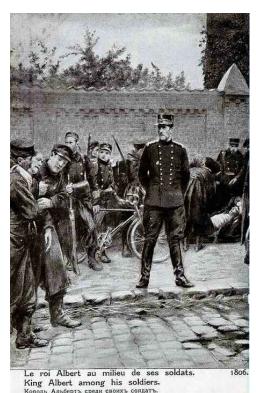
Quelles sont les règles qui ont dirigé ma conduite au cours de cette longue période?

D'une part, remplir, en restant toujours dans le domaine du possible, la plénitude de nos obligations internationales et sauvegarder le prestige de la Nation, devoir auxquels tout peuple qui veut être considéré doit rester fidèle ; d'autre part, ménager le sang de nos soldats, assurer leur bien-être matériel et moral, alléger leurs souffrances.

Dans la campagne de 1914, les opérations de l'armée belge furent décisives pour permettre aux grandes armées alliées d'arrêter la puissante offensive allemande sur la ligne où, pendant près de quatre ans, elle s'est stabilisée.

C'est pendant cette campagne que se joue la liberté du monde ; la lutte gigantesque qui se livre en Belgique et

en France doit décider si, vraiment, c'est désormais l'hégémonie allemande qui régira l'humanité.



Les nations de l'Entente n'étaient pas également prêtes pour soutenir, de toutes leurs forces, le formidable choc qui allait se produire.

Deux d'entre elles, seulement, la France et la Russie, étaient en mesure de s'opposer sur terre, sans grand délai, à l'entreprise des Empires centraux qu'une longue et minutieuse préparation avaient portés à l'apogée de leur force.

A l'armée belge échu le magnifique, mais périlleux destin d'être placée au point où l'étatmajor allemand, sûr de la décision, allait lancer le plus gros et le meilleur de leurs forces.

Luttant seule pendant deux mois et demi sur l'entière profondeur de son territoire, de Liège à Anvers, puis d'Anvers à l'Yser, l'armée belge d'abord brisa les premières et audacieuses tentatives de l'envahisseur, puis ralentit et modéra les mouvements du puissant assaillant ; elles contribua enfin, par la longue et héroïque bataille qu'elle livra sur les bords de l'Yser, à l'arrêt définitif des troupes allemandes.

La campagne 1915 s'ouvrit sous de meilleurs auspices; la Grande-Bretagne créait de puissantes armées et l'Italie apportait son important concours à l'Entente. Quatre grands peuples militaires allaient maintenant lutter contre les Etats centraux.



Bientôt réorganisée, arâce surtout au patriotisme de cette jeunesse ardente qui, bravant tous les dangers, franchit les frontières pour se mettre aux ordres de la Patrie, l'armée commença dans les tranchées boueuses de l'Yser, dernier rempart où elle avait planté le drapeau national, la garde vigilante qu'elle devait monter, trêve, inlassablement, sans

pendant près de quatre années.

Elle y soutint de nombreux et durs combats pour en maintenir intacte la possession, attendant patiemment le jour où il serait enfin possible de sortir de ces positions, de battre l'adversaire et de le chasser.

L'année 1918 amena ce jour tant désiré.

L'Amérique, nouvel et puissant allié, ayant ajouté le poids de son effort grandiose et enthousiaste à celui des autres nations, le formidable adversaire chancela.

C'est ce moment que l'armée belge choisit.

Le 28 septembre, à l'aube, tendant toute son énergie, elle bondit à l'assaut des lignes ennemies et, d'un seul mais irrésistible et sublime élan, conquiert cette crête des Flandres qui avait jusqu'alors défié les attaques des troupes les plus valeureuses.

Après ces journées mémorables, elle continua d'attaquer et de poursuivre l'ennemi à côté des armées alliées, jusqu'au jour où celui-ci fut forcé de se déclarer vaincu.

En terminant ce court récit de nos opérations militaires, je vous dit à tous : la Belgique peut regarder avec fierté la tâche accomplie par son armée ; au cours de cette lutte sans précédent, l'armée à fait pleinement son devoir, elle a porté à un haut degré le prestige national et la réputation de nos armes ; elle a rendu au monde un service inestimable.

J'ai un autre devoir à remplir, celui de témoigner des belles vertus militaires des troupes alliées qui ont combattu sur le sol de la Patrie, fraternellement confondues avec les nôtres, toutes animées d'un même idéal et d'un même esprit de sacrifice. Honneur aux soldats de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis qui se sont portés à notre secours !Je m'incline respectueusement devant ceux qui sont morts et qui reposent dans notre terre à jamais sacrée : la Belgique reconnaissante entretiendra pieusement leur glorieux souvenir.

Honneur aussi à nos morts, à nos glorieux morts : à ceux qui sont tombés face à l'ennemi sur les champs de bataille et devant le peloton d'exécution ; à ceux qui ont succombé dans les fils de fer le long de la frontière hollandaise ; à ceux qui ont été lâchement assassinés ; à ceux qui ont été martyrisés dans les prisons et les camps de concentration atroces ; à ceux qui sont morts de douleur et de misère. Que leurs noms soient ajoutés à ceux des combattants de 1830, à notre panthéon, là-bas, à la Place des Martyrs!

Messieurs,

Il me tient à cœur de féliciter le pays occupé de la noble attitude qu'il a gardée sous le joug allemand.



Une première pensée va d'abord aux parents des soldats qui sont demeurés presque sans nouvelles pendant quatre ans et demi. Tandis que les combattants des autres armées restaient en contact avec les leurs et qu'ils puisaient les uns et les autres dans l'entretien d'une correspondance affectueuse et, au cours des congés périodiques, un réconfort nécessaire, les Belges du dehors et ceux de l'intérieur se sont trouvés séparés par un mur de plus en plus infranchissable. En dépit des efforts ingénieux et admirables de ceux qui, au péril de leur liberté, se sont appliqués à maintenir de fréquentes relations, la querre a infligé à nos enfants au front et à leurs parents demeurés au foyer le supplice prolongé de vivre et de souffrir sans savoir ce que la destinée leur réservait.

Avec quelle vaillance tout le peuple belge n'a-t-il pas supporté cette épreuve si longue et si cruelle! Elle devait ajouter chaque jour quelque chose d'aigu aux privations matérielles, aux soucis du lendemain, aux atteintes de la misère. La multiplicité des oeuvres d'assistance, si magnifiquement écloses au fur et à mesure des nécessités, a atténué la rigueur d'un pareil régime. On a vu toutes les classes de la société, animées d'un même souffle d'entente et d'affection, se rapprocher intimement pour apaiser les souffrances et les infortunes; les femmes ont montré une fois de plus ce qu'il faut attendre de leur bonté et de cette intuition qui leur fait découvrir la plaie à panser et la peine à soulager. Les nobles sentiments de solidarité maintinrent dans tout le pays les liens les plus solides et constituent le témoignage vivant d'une union que l'on ne saurait briser dans l'avenir. La souffrance noblement partagée et subie d'un cœur ferme est devenue un patrimoine commun; elle a maintenu, à travers le temps, dans toute la population, cette confiance sereine que les événements ont pleinement justifiée.

Messieurs,

On ne comprendrait pas que l'union féconde dont les Belges ont donné un si admirable exemple pendant la guerre fit place, dès le lendemain de la libération du territoire, à la reprise de querelles stériles. Cette union doit rester une réalité dans les circonstances présentes.

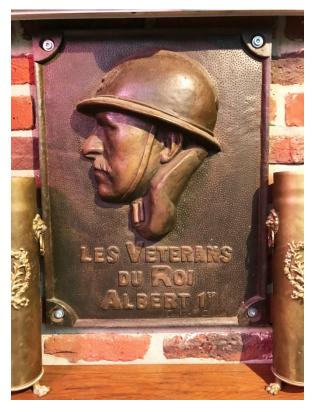
Telle est la raison d'être de la composition du nouveau Ministère qui a accepté de reprendre, à son point d'arrêt, la tâche ardue accomplie par les deux Cabinets précédents dans des circonstances angoissantes et avec un patriotisme qui n'a jamais faibli.

Le Pays sera heureux de voir la représentation nationale reprendre contact avec le Gouvernement en attendant la date prochaine à laquelle il pourra être consulté par, la voie électorale après le retour de ceux qui ont été éloignés du pays par la guerre et après l'accomplissement des préliminaires nécessaires.

L'égalité dans la souffrance et dans l'endurance a créé des droits égaux à l'expression des aspirations publiques. Le Gouvernement proposera aux chambres d'abaisser, dans un accord patriotique, les anciennes barrières et de réaliser la consultation nationale sur la base du suffrage égal pour tous les hommes de la maturité requise pour l'exercice des droits civils.

En attendant cette consultation, le Parlement sera appelé à voter une série de lois urgentes qui auront pour but de conjurer les effets immédiats de la guerre, spécialement pour assurer le rapatriement rapide de tous ceux que des causes diverses tiennent éloignés du sol patrial.

L'administration du Pays, bouleversée pendant la longue occupation, doit être reconstituée avec un élan digne de celui dont nos soldats faisaient preuve dans les heures critiques. Cette grande œuvre nécessitera la collaboration — à côté des ministres et de leur département — des commissions gouvernementales des techniciens ou des spécialistes recrutés notamment parmi les chefs de notre industrie et de la finance et au sein de la classe ouvrière. De cette coopération



étroites des forces vives de la Nation, le Pays peut atteindre le plein essor de sa vitalité et de son expansion économique extérieure. Avec le concours de ces conseillers d'Etat, les ministres compétents assureront, à la classe ouvrière si éprouvée, les conditions nécessaires à son développement physique, moral et intellectuel, l'observation des principes d'une hygiène sociale bien comprise et des mesures efficaces pour la mettre à l'abri du fléau de l'alcoolisme.

La pratique de la religion, qui a été pour les croyants un grand réconfort aux jours des épreuves douloureuses, n'a jamais été dans l'armée un obstacle à la camaraderie ; comment dès lors des divergences dans ce domaine pourraient-elles être une source de divisions dans la vie civile et politique ? Les lois et leur exécution doivent concourir à faire de ces principes une réalité.

La tâche si complexe du ravitaillement du Pays pendant la guerre qui, au milieu des difficultés de l'heure, a pu être réalisée grâce au précieux appui des Etats-Unis, de l'Espagne et des Pays-Bas, devra être poursuivie avec le concours des organismes qui en ont assumé la charge et qui voudront bien continuer au Gouvernement leurs services si dévoués et si éclairés en se rattachant au Ministère de l'Industrie et du Travail. De même le Comptoir national d'achat, qui fonctionne sous le contrôle de l'Etat et qui est rattaché au Ministère des Affaires Economiques, devra poursuivre son activité en vue du réoutillage de l'industrie et du réapprovisonnement en matières premières.

Dans un intérêt collectif, les dommages et les destructions sans précédent causés par la guerre aux particuliers appelleront une réparation intégrale et rapide. Les effets de ces ravages ont démontré combien tout se tient dans la vie économique ; l'usine est aux ouvriers ce que les ouvriers sont aux commerçants et que ceux-ci sont aux professions libérales.



La ruine d'un rouage suffit à atrophier tous les autres. Cette solidarité impose une alliance loyale du Capital et du Travail, alliance de concours et d'efforts avec répartition équitable et méthodique du fruit de ces efforts communs pour mettre un frein à des luttes qui, par leur âpreté même, desservent les intérêts des deux parties.

Lorsque le législateur sera sollicité de sanctionner ces coalitions d'intérêts,

notamment en vue de faciliter la concurrence sur les marchés étrangers, le Gouvernement veillera à assurer en même temps et par les mêmes sanctions, notamment par la liberté syndicale, l'équilibre des intérêts patronaux et ouvriers qui pourraient être en dissidence.

La nécessité d'une union féconde exige la collaboration sincère de tous les enfants d'une même patrie sans distinction d'origine et de langue; dans ce domaine des langues, l'égalité la plus stricte et la justice la plus absolue présideront à l'élaboration des projets que le Gouvernement soumettra à la représentation nationale. Ainsi se réalisera un accord destiné à perpétuer l'unité et l'indivisibilité de la Patrie telle qu'elle s'est affirmée pendant la guerre par le sacrifice de tant de sang. Un respect réciproque des intérêts des Flamands et des Wallons doit imprégner l'Administration, donner à chacun la certitude d'être compris en sa langue et lui assurer son plein développement intellectuel, notamment dans l'enseignement supérieur.

Que le fonctionnaire, le magistrat, l'officier doivent connaître la langue de leurs administrés est une règle d'équité élémentaire. L'intérêt même du Pays comporte que chacune de nos

deux populations puisse, dans sa langue, développer pleinement sa personnalité, son originalité, ses dons intellectuels et ses facultés d'art. Le Gouvernement proposera au Parlement de créer dès à présent les assises d'une Université flamande à Gand, sauf à réserver aux Chambres qui suivront la consultation électorale le soin d'en régler les modalités définitives.

Les menées de ceux qui, à l'heure poignante où l'existence et l'avenir du Pays étaient en question, avaient pour but de consommer sa ruine ne peuvent faire l'objet d'une amnistie; les populations flamandes ont déjà elles-mêmes flétri ces menées, mais les coupables devront subir les rigueurs d'une juste répression.

La suspension du fonctionnement de la Justice imposée au Pouvoir judiciaire pendant la dure période d'occupation à dû provoquer un arriéré considérable que le bouleversement des affaires semble devoir accentuer. Ces événements font sonner l'heure des réformes profondes dans l'organisation judiciaire, réformes qui, depuis longtemps, étaient dans le vœu des juristes et des justiciables.

Messieurs,

Par sa constance, son stoïcisme, l'héroïsme de son armée et de son Peuple, la Belgique a conquis les sympathies et l'admiration du monde. Elle est devenue à ses yeux, dès les premiers jours de la crise tragique où elle a été jetée, l'expression sacrée du Droit.

Invariablement fidèle à ses devoirs et injustement attaquée, elle a pris mes armes pour défendre son honneur et son indépendance. Elle sort de la lutte meurtrie, mais fière et couronnée de gloire.

La Belgique victorieuse et affranchie de la neutralité que lui imposaient les traités dont la guerre a ébranlé les fondements, jouira d'une complète indépendance.

Ces traités, qui déterminaient sa position en Europe, ne l'ont pas protégée contre le plus criminel attentat. Ils ne peuvent survivre à la crise dont le Pays a été la victime. La Belgique, rétablie dans tous ses droits, réglera ses destinées suivant ses besoins et ses aspirations en pleine souveraineté. Elle devra trouver dans son nouveau statut, des garanties qui la mettront à l'abri du péril de futures agressions. Elle prendra la place qui convient à sa dignité et à son rang dans l'ordre international qui s'annonce, fondé sur la Justice.



L'invasion et l'occupation étrangère ont infligé au Pays, à ses populations et à leurs biens, à son industrie, à son commerce et à son agriculture d'immenses dommages dont la réparation complète lui est due par l'ennemi.

Dès le début des hostilités, la Belgique, en exécution de son devoir international, tenta d'éviter que la guerre s'étendit au territoire du bassin conventionnel du Congo. Ce fut en vain.

Ici encore l'agression de l'Allemagne nous imposa de combattre. Notre armée coloniale fit tout son devoir dans des circonstances souvent très difficiles. Les événements de la guerre d'Afrique, le loyalisme des populations indigènes, les progrès accomplis ont créé entre la Belgique et le Congo d'indestructibles liens. Ainsi que la Belgique l'a solennellement et spontanément proclamé lors de la reprise du Congo, la protection et le bien-être des indigènes demeureront le premier de nos soucis, comme ils sont du reste la condition nécessaire du développement de la colonie ; et nous sommes résolus à nous imposer tous les sacrifices nécessaires pour poursuivre et remplir notre mission civilisatrice en Afrique.

La Nation s'attachera à multiplier dans la colonie les moyens de transport, condition essentielle de la mise en valeur de ses immenses richesses naturelles. Elle considère son domaine colonial comme partie intégrante du pays et comme un élément essentiel de son relèvement et de sa grandeur future.



L'opinion publique, trop indifférente autrefois à la, vie du dehors, s'absorbait dans la discussion des problèmes internes. Instruite par l'expérience et consciente de la position acquise par la Belgique dans le monde, elle s'intéressera désormais, avec une vigilance patriotique, aux questions extérieures et donnera ainsi un appui solide à l'action gouvernementale.

Les puissantes amitiés qui ont entouré la Belgique lui resteront fidèles, j'en ai l'assurance, dans la paix comme elles l'ont été dans les épreuves de la guerre. Elles aideront les pays à reconstituer son outillage et ses approvisionnements et à restaurer sa vie économique. La Belgique devra, par des conventions commerciales avec les grands pays alliés, obtenir d'eux l'accès large et facile de débouchés nouveaux et assurer l'avenir du port d'Anvers.

La Nation rend un hommage éclatant et unanime à tous les pays alliés et associés qui, avec elle, ont mené jusqu'à la

victoire cette guerre héroïque pour la défense du Droit et de la Liberté : à la France et l'Empire britannique, à leurs soldats et leurs marins dont les exploits ont fait passer dans le monde des frissons d'admiration ; à la nation américaine, qui a sauvé la Belgique de la famine et dont les fils ont traversé l'océan pour mettre la Force au service de la Justice ; à l'Italie, où notre cause a suscité de si ardentes sympathies ; au Japon, à la Serbie qui a tant souffert et lutté.

La communauté des sacrifices, des souffrances et des espérances a cimenté entre eux et nous une amitié et une solidarité morale que le temps n'affaiblira pas.

Parmi les grandes leçons de cette guerre, il n'est pas de plus saisissant que le désordre politique et social de nations autrefois prospères. L'ordre est à la base de la vie sociale ; sans lui, celle-ci ne peut se développer. Mais l'ordre fécond ne consiste pas dans une soumission forcée ni dans les effets d'une contrainte extérieure ; il doit être dans l'accord commun des cœurs et des volontés. C'est ainsi que l'esprit de fraternité et d'entente apparaît comme un devoir civique au même titre que le souci du maintien de l'ordre.

A l'œuvre donc Messieurs ! Que Dieu vous soit en aide pour faire de la Belgique une Patrie de plus en plus unie, de plus en plus digne d'être chérie par ses enfants.

NDLR : Quel discours. C'est la première fois que je l'entends en entier. Quel visionnaire. Quelle volonté d'agir pour le bien de la Belgique. La dernière partie du discours est toujours d'une actualité brûlante aujourd'hui lorsqu'il parle d'ordre, d'esprit civique et de maintien de l'ordre.

Messieurs les Gouvernants, je répète ce qu'a dit le Roi Albert 1^{er} :

A l'œuvre donc, Messieurs!

La belle-mère arrive à la maison et trouve son gendre furieux en train de faire ses bagages.

- Mais qu'est-ce qui arrive ?
- Qu'est-ce qui arrive ? Je vais vous le dire !
- "J'ai envoyé un mail à ma femme en disant que je rentrais de voyage aujourd'hui. J'arrive chez moi et devinez ce que je trouve ?
- "Votre fille, oui votre fille, ma femme quoi, à poil avec un mec dans notre lit conjugal ! C'est fini, je la quitte !
- "Du calme" dit la belle-mère !"Il y a quelque chose de bizarre dans cette histoire"
- "Ma fille ne ferait jamais une chose pareille! Attends, je vais vérifier ce qui s'est passé". Quelques instants plus tard, la belle-mère est de retour avec un grand sourire
- "Je te l'avais dit qu'il devait y avoir une explication simple : " Elle n'a pas reçu ton mail."

« La guerre [...] Je vois des ruines, de la boue, des files d'hommes fourbus, des bistrots où l'on se bat pour des litres de vin, des gendarmes aux aguets, des troncs d'arbres déchiquetés et des croix de bois, des croix, des croix. »

Roland Dorgelès

« Des entrailles du peuple, comme des profondeurs de la petite et grande bourgeoisie, des milliers de jeunes gens, tous plus ardents les uns que les autres, quittant leur famille, sans faiblesse et sans hésitation, ont rallié leurs régiments, mettant leur vie au service de la Patrie en danger. »

L'Humanité (10 août 1914)



« Qui ignore son histoire est un orphelin du passé, un ahuri du présent et un perdu pour l'avenir »

Col para SAS Eddy Blondeel



C'est un trou de verdure où chante une rivière Accrochant follement aux herbes des haillons D'argent ; où le soleil, de la montagne fière, Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue, Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu, Dort ; il est étendu dans l'herbe sous la nue, Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme Sourirait un enfant malade, il fait un somme : Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ; Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

Arthur Rimbaud

Je t'écris de dessous la tente Tandis que meurt ce jour d'été Où floraison éblouissante Dans le ciel à peine bleuté Une canonnade éclatante Se fane avant d'avoir été

Guillaume Apollinaire

Les soldats font la guerre Les soldats vivent l'enfer Ce sont peut-être de jeunes pères Qui combattent avec leurs frères

Il avait un beau visage Il avait un très jeune âge Il voulait être cordonnier ou menuisier Il ne voulait surtout pas tuer

A son retour, sa femme Ne reconnaît plus son âme Il est devenu une gueule cassée Il a pleuré quand il s'est senti rejeté

Auteur : Esteban Sardou CM1 (= 4^e primaire)

Liège, le 16 août 1914

Je me rappellerai cette verte hauteur D'où j'ai vu s'étager la travailleuse Liège Fantastique cité, récit de vieux conteur Sous un nuage immense et changeant qui l'assiège,

Le soleil disparu, sous un mince croissant Qui tient seul, dans le ciel, la place encore rouge,

Lune en profil, bijou du soir, unique accent D'un décor ardoisé, vaporeux et qui bouge.

Tout ce qui fume est là, blanc, gris, et se confond Avec le grand nuage, avec la Meuse pâle. Noire, une flèche dit l'église cathédrale. D'autres pointes encor percent le vague fond.

Quatre plans de maisons, pas encore allumées Haut-fourneaux et clochers hérissant les brouillards ; Et dans le même sens vont les fumées Rejoindre on ne sait où les nuages fuyards.

L'ombre tombe, alentour, sur la douce campagne, Mais je sais deux points noirs de l'espace endormi, Ici, c'est la Hollande et là, c'est l'Allemagne. Les frontières déjà, l'étranger, l'ennemi...

Pays wallons, pays wallons, petites frances, N'oubliez pas de qui vous êtes les enfants, Ni toi qui, des voisins trop proches, te défends, O Liège, capitale étrange des nuances

Lucie Delarue-Mardrus





Afin de perpétuer le devoir de mémoire envers nos anciens, nous avons besoin de vous

Pour notre jeune génération à qui nous devons enseigner l'histoire de notre beau pays

> Pour la préservation des sites de mémoire Dédiés aux sacrifices de nos soldats

Notre association s'y emploie jour après jour. Rejoignez l'Asbl Roi Albert 1er

Votre cotisation de 12 € minimum nous permettra de poursuivr notre mission envers ces héros BE43 3400 9285 4401

http://www.albert1er.be http://www.laguerredenosheros.be

La Patrie aux Soldats morts

Vous ne reverrez plus les monts, les bois, la terre Beaux yeux de mes soldats qui n'aviez que vingt ans Et qui êtes tombés en ce dernier printemps Où plus que jamais douce a paru la lumière.

On n'osait plus songer au réveil des champs d'or Que l'aube revêtait de sa gloire irisée. La guerre occupait tout de sa sombre pensée Quand, au fond des hameaux, on apprit votre mort.

Depuis votre départ à l'angle de la glace Votre image attirait et les cœurs et les yeux, Et nul ne s'asseyait sur l'escabeau boîteux Où tous les soirs, près du foyer, vous preniez place.

Hélas! où sont vos corps jeunes, puissants et fous!

Où vos bras et vos mains, et les gestes superbes

Qu'avec la grande faux vous faisiez dans les herbes?

Hélas! la nuit immense est descendue en vous.

Vos mères ont pleuré dans leurs chaumières closes. Vos amantes ont dit leur peine aux gens des bourgs. On a parlé de vous, tristement, tous les jours, Et puis, un soir d'automne, on parla d'autre chose.

Mais je ne veux pas, moi, qu'on voile vos noms clairs. Vous qui dormez là-bas dans un sol de bataille Où s'enfoncent encor les blocs de la mitraille, Quand de nouveaux combats opposent leurs éclairs.

Je recueille en mon cœur votre gloire meurtrie, Je renverse sur vous le feu de mes flambeaux, Et je monte la garde autour de vos tombeaux Moi, qui suis l'avenir, parce que la Patrie.

E. VERHAEREN.